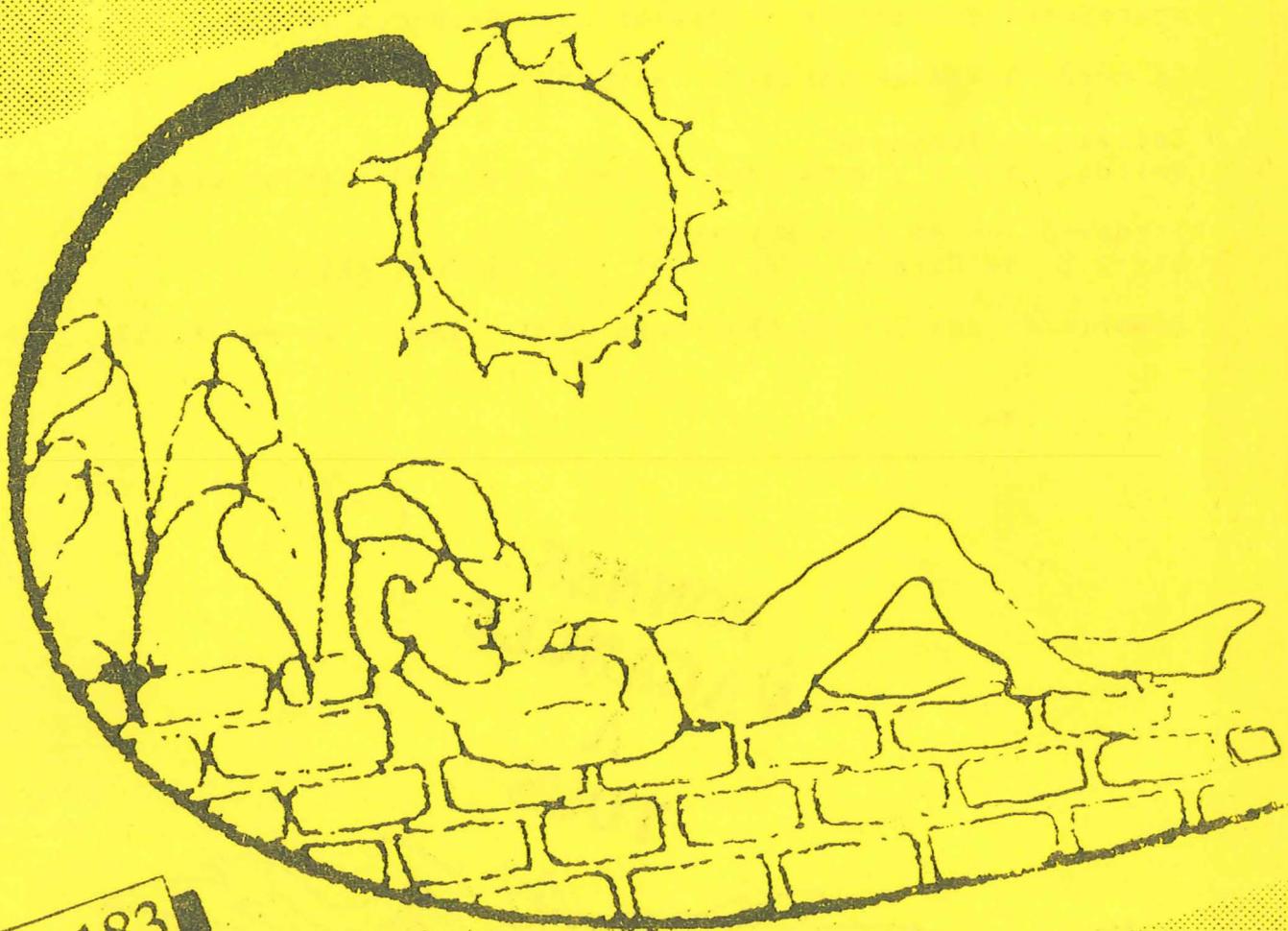


Journe

CHANTIERS

association école moderne des travailleurs
de l'enseignement spécial pédagogie freinet



182 - 183
Juillet
Août 91

SOMMAIRE

- CHANTIERS ,ça bouge ! - Jean MERIC, Didier MUJICAP 3
- De la classe de perfectionnement
à la CLIS (classe d'intégration scolaire -Michel FEVREP 5
- Une classe de perfectionnement se
transforme en atelier d'adaptation - François VETTERP 7
- La corde à treize noeuds - Jean MERICP
- Entrées en lectures
Colloque sur l'illettrisme - Paris déc.1990 -Janine CHARRON ...P 14
- Intervention de Jean ROUCAUTE
aux J.E. de Carmaux - Mai 1991 - CR de Jean MERICP 21
- Répertoire des Ecrits Chantiers 1990 - 1991 - Serge JAQUETP 24

BONNES
VACANCES

A
TOUS



REABONNEMENTS

C'est bien moins difficile à régler que sa déclaration d'impôts sur le revenu. Et ça revient moins cher !!
Bref, pour ce qui est du rendement qualité/prix, rien à dire.

Y aurait bien un petit calcul à faire, du genre $172 + 11$. Mais vous pouvez toujours le donner en DEVOIR du SOIR à vos élèves, il y aura bien une épouse (scolarité prolongée) ou un papa prodige qui vous donneront le bon résultat.

Donc, premièrement, vous prenez le numéro qui est tout en haut, au milieu de votre étiquette d'envoi de CHANTIERS.

C'est le numéro du journal d'où part votre abonnement en cours.

Vous avez alors eu le BONHEUR d'avoir droit à 12 CHANTIERS, soit par exemple du No 172 au No 183 (voilà le plus 11 pardi !). Ca y est, bon, je vois des yeux qui se fanent : pas compris ? Mais si, du 172 inclus au 183 inclus, comptez sur vos doigts, ça fait bien 12, étonnant ! non ?

Vous me suivez toujours ?... Donc, toujours dans l'exemple au No 182, barbouillé en jaune, il y a sur l'étiquette :

REABONNEMENT IMMEDIAT

car, le temps que vous réagissiez, nous serons en train de produire le dernier numéro que vous avez souscrit.

Au 183, eh bien, vous l'avez compris, (félicitations), c'est :

DERNIER NUMERO SERVI

Il est presque trop tard, faut foncer car à la date de cette réception, le tirage du suivant est déjà en cours, et VOTRE exemplaire personnel, spécialement fait pour vous,....JUSTEMENT..., il ne sera pas tiré ! Et, à moins de vous faire une photocopie par le copain JAQUET, y aura plus moyen pour vous de l'obtenir : il N'EXISTERA PAS !!

Ce serait pas triste, ça ?
ALORS VEILLEZ AU GRAIN !!
comme on dit dans la marine.

N'attendez pas de lettre de rappel qui nous (vous) coûte si cher que les responsables ont décidé de ne plus en envoyer.

Soyons coopératifs : nous comptons sur vous
comme vous pouvez compter sur nous.

Amicalement dévoués.
Jean l'ancien et Didier le nouveau
Trésoriers de l'A.E.M.T.E.S

Pour ceux qui se seraient complètement perdus dans les explications quasiment limpides de la page précédente : le plus simple, pour vous et pour nous, est de vous réabonner dès maintenant ! (Le bulletin d'abonnement se trouve en avant dernière page). Si votre abonnement en cours n'était pas terminé, nous le prolongerons d'autant et vous êtes assurés de ne rater aucun numéro (et de faciliter notre travail de gestion !).

ça bouge à CHANTIERS

A partir du 1er Juillet 1991, le TRESORIER de la COMMISSION sera :

**Didier MUJICA
18, rue FERREE
ASNIERES
18000 BOURGES**

Le numéro du C.C.P reste le même : 915.85 U LILLE
 Le précédent trésorier, Jean Méric, se retire ... Fortune faite !
 Encore que ... car les temps sont durs !
 C'est pourquoi il a été décidé qu'à partir du no 182, il faudra pour rester dans notre politique du PRIX COUTANT, porter le montant de l'abonnement à **120 F.**

Ceux qui se réabonnent tout de suite, même par anticipation, peuvent encore profiter de l'ancien tarif :

PROFITEZ EN , CA N'A QU'UN TEMPS !!

MERCI

L'ensemble des travailleurs de la Commission Enseignement Spécialisé remercie Jean pour l'énorme travail qu'il a accompli des années durant en tant que trésorier, responsable du fichier des abonnés, Écureuil.. mais aussi monteur de ventilateur pédestre sur voiture et chercheur de trous en camping car.

Nous souhaitons aussi une bonne retraite active à Monique Méric en la remerciant au nom de tous les anciens et nouveaux abonnés pour tout son travail au sein de la Commission et avec Chantiers, et pour sa gentillesse et sa prévenance envers tous et toutes.

Bonne retraite à vous deux et à une prochaine rencontre.....

DE LA CLASSE DE PERFECTIONNEMENT

AUX C.L.I.S.

Michel FÈVRE

Le projet de circulaire concernant la transformation des objectifs et structures des classes de Perfectionnement est en circulation depuis peu dans les rectorats et académies, ainsi qu'auprès d'organisations professionnelles ou pédagogiques.

Les classes de Perfectionnement deviendraient des CLIS, soit des Classes d'Intégration Scolaire.

Nous avons un exemplaire de ce projet et pouvons en envoyer une copie aux personnes intéressées pour y travailler, afin d'avancer notre position.

La diffusion de ce projet actuellement est une bonne chose, car cela fait des années que nous affirmons la nécessité de revoir aussi bien les objectifs que les conditions d'orientation fixées pour ces classes. 65000 enfants sont scolarisés dans ces classes et malgré une baisse de 5000 enfants en cinq ans, les classes de Perfectionnement accueillent régulièrement des enfants avec des diversités de recrutement et de fonctionnement importantes.

Dans bon nombre d'écoles, les classes de Perfectionnement sont organisées en structures fermées, accueillant des enfants en échec scolaire, avec des critères souvent flous ou souples. Dans d'autres lieux, ces classes fonctionnent en soutien, ou même sont totalement transformées en classes d'adaptation.

L'organisation des écoles en cycles, la mise en place des réseaux d'aide, la transformation des SES en SEGPA... , bref tout le dispositif de l'actuelle loi d'orientation, ont accéléré le processus de transformation de cette structure de l'ES. Mais alors que l'on pouvait imaginer:

- soit une liberté locale d'utiliser le poste de cette classe spéciale en fonction des projets d'écoles (renforcement des réseaux d'aides, ou intégration d'enfants handicapés ou ...)
- soit une transformation par circulaire des classes de perf en adaptation,

le projet de texte prévoit l'intégration d'enfants handicapés, recrutés selon la nomenclature de l'OMS, en s'appuyant sur les textes parus en 1976 dans le cadre de la loi d'orientation et sur les circulaires de 1982-83 concernant l'intégration.

Il est donc question d'intégrer et ce dans des structures et des conditions qui sont déjà en place. Les CLIS seraient réparties en :

- CLIS A pour les handicapés auditifs
- CLIS B pour les handicapés visuels
- CLIS C pour les handicapés moteurs
- et CLIS C pour les handicapés mentaux.

Les enseignants spécialisés se répartiraient en fonction de l'option de leur CAEI ou CAPSAIS.

Pour le reste, les conditions seraient assez proches de celles des classes de Perfectionnement.

Nous ne pouvons préjuger de ce qu'il adviendra de ce texte, mais on peut déjà se poser des questions concernant la notion de handicap et malgré la prudence du texte concernant le QI, par exemple, on peut se demander si les CLIS ne risquent pas de mettre plus en avant les qualificatifs du handicapé ?

Ouvrons le débat entre nous, dans le cadre de la revue et du circuit avenir des Classes de Perfectionnement.

DESSIN d'ANTICIPATION.

CLIS = Classe d'Integration Scolaire.



Pour participer au débat Ecrivez à CHANTIERS et au circuit Classe de Perfectionnement; quel avenir ?

▷ Ecrire à Michel FEVRE - 48 rue Camille Desmoulins. 94600 . CHOISY LE ROI.

Pour recevoir le projet de texte:

Ecrire à Michel FEVRE, en envoyant : soit 10 F en timbres, soit l'adresse en franchise postale.

UNE CLASSE DE PERFECTIONNEMENT

se transforme

en ATELIERS d'ADAPTATION.

François VETTER.

Après plusieurs années de fonctionnement en classes de Perfectionnement fermé et une année où les enfants venaient dans ma classe le matin et retournaient l'après-midi dans leurs classes rurales d'origine, nous avons demandé, le psychologue scolaire et moi, qu'à la lumière du texte paru sur les réseaux d'aide, mon poste soit transformé en regroupements d'adaptation.

La demande a été acceptée par l'administration.

Au bout de neuf années, j'avais fini par ne plus croire que le perft est une bonne chose. A force de mettre tous les gamins instables et mal dans leur peau dans la même classe, mon perft a fini par devenir une espèce de cage aux lions, où le plus clair de mon énergie passait à régler des conflits.

Et ce au détriment des acquisitions scolaires.

Il nous a semblé que les progrès scolaires étaient lents et l'on s'est demandé si les enfants ne perdaient pas carrément leur temps.

De plus l'effectif a chuté au point d'aboutir à une menace de fermeture du poste. Il fallait soit pousser au recrutement...? soit transformer le poste: c'est cette dernière piste qui a été choisie.

L'organisation prévoit des interventions le matin dans les classes rurales de la périphérie.

Les après-midi sont réservés à l'organisation d'ateliers d'adaptations sur le groupe scolaire du bourg.

Pour l'instant, j'y trouve mon compte; je ne travaille qu'avec les enfants volontaires pour être aidés.

J'y tiens, car plus qu'ailleurs, il me semble que c'est une façon de resituer l'enfant en difficulté, dans sa dignité de sujet.

Les pages qui suivent, présentent LES ATELIERS d'ADAPTATION; ce document a été rédigé en début d'année par l'équipe du GAPP et moi-même.

J'attends vos avis, demandes, ...

ATELIERS D' ADAPTATION

Les ateliers suivants ont été proposés en fonction des difficultés d'élèves exprimées par les collègues. Leur nombre et leurs intitulés sont sujets à modification en fonction de l'évolution des besoins et de notre réflexion collective.

Rappel des règles de "recrutement" des enfants.

- 1) priorité aux difficultés signalées comme importantes (*** sur la fiche de signalement)
- 2) parmi ces difficultés importantes, priorité aux notions qui constituent des pré-requis pour les apprentissages ultérieurs
- 3) pas plus de 3 séquences d'adaptation par semaine et par enfant pour ne pas le couper du fonctionnement de la classe
- 4) une huitaine d'enfants maximum par atelier pour plus d'efficacité
- 5) quand un atelier est peu rempli, il y a de la place pour des enfants ayant des difficultés moindres et n'étant pas au taquet des 3 ateliers
- 6) la durée " standart " d'une " tranche d'adaptation est de 2 périodes scolaires (de 7 semaines)
- 7) une tranche d'adaptation débute par une évaluation sommative ayant trois buts : vérifier s'il y a réellement des difficultés importantes, situer précisément ces difficultés, permettre ultérieurement de mesurer les progrès accomplis lors de l'évaluation en fin de tranche ; cette seconde évaluation sera un élément permettant d'opter pour la fin de l'action ou sa poursuite
- 8) toute (nouvelle) arrivée dans un atelier et toute sortie, se négocie avec l'élève, le maître et le réseau d'aide; les parents sont tenus informés et gardent la possibilité de refuser la décision.

Ces règles servent de cadre de référence. Elles sont révisables et à appliquer avec une certaine souplesse.

Contenu des ateliers

Pour arrêter le contenu des ateliers, je me suis placé dans une optique d'aide à l'enfant sur le plan de la consolidation des bases, des pré-requis exprimés en termes de savoirs et savoir-faire indispensables que j'ai essayé de formuler à chaque fois dans la rubrique " buts ". Toujours dans le même esprit, les évaluations ne portent pas sur le programme de l'année scolaire en cours, sauf peut-être pour les ateliers démarrant tardivement, mais sur ceux des années antérieures. L'autonomie grandissante des enfants et leur responsabilisation face à leurs apprentissages sont également visées.

Dans le plus long terme

Plutôt que de raisonner en termes de lacunes scolaires à combler, il me semble qu'il serait plus intéressant d'envisager les actions d'aide spécialisées sous l'angle des aptitudes transdisciplinaires à développer, et de rechercher lesquelles de ces compétences ne seraient pas acquises.

Si je ne suis pas parti sur cette voie, c'est que je me sens insuffisamment armé, tant pour évaluer ces aptitudes que pour savoir quelles actions entreprendre pour développer chacune d'elles. Je formule par conséquent une demande de formation à une telle approche en vue d'un éventuel changement d'optique de mon fonctionnement dans une phase ultérieure.

1. Atelier de travail sur les phonèmes (écoute, décodage codage):

Buts :

- > arriver à déchiffrer sans erreur
- > arriver à écrire sans erreur et dans le bon ordre, tous les sons prononcés

Outils :

- 1.1. " Pour une orthographe sûre " (éd. Robert) (CP à CE2)
 - > travail collectif sur les inversions et confusions dans les groupes consonantiques ainsi que les sons - voyelles complexes ; le travail se fera sous forme systématique et par moments ludique à partir de planches de sons restant un temps à la disposition des enfants, des maîtres et des familles ;
 - > exercices d' application sous forme de mots à trous, de dictées de sons ou de dictées de mots dont les éventuelles autres difficultés orthographiques sont neutralisées .
- 1.2. fiches "Sedidacta" (éd. Sedije) (GS à CE1)
 - > exercices de présentation ludique dans lesquels l' enfant recherche mentalement le son correspondant à une situation précise, dessinée ou écrite ;
 - > ce matériel permet de varier le travail et aussi de faire travailler les enfants individuellement sur leurs difficultés personnelles .

2. Atelier " améliorer la lecture" (compréhension , vitesse, anticipation ...):

Buts :

- > améliorer l' efficacité générale de la lecture sous ses différents aspects
- > développer le plaisir de lire

Outils :

- 2.1. "Bien lire à l' école " (Nathan) (mi-CP à CM1)
 - > travail de base sous forme d' activités de lecture variées développant (les ?) différentes compétences chez le lecteur ;
 - > travail individualisé au rythme de chacun, avec possibilité, dans certains cas, de travail à 2 .
- 2.2. "ARTHUR " (Nathan) (CE1)
 - > matériel similaire à "Bien lire à l' école" mais doté d' un système d' évaluation sophistiqué devant permettre un travail ajusté aux difficultés spécifiques de chacun ;
 - > essai de ce matériel nouveau avec le CE1 ; utilisation possible avec les autres groupes s' il donne satisfaction.
- 2.3. fiches "SEDIDACTA" (Sedije) (mi - CP à CE2)
 - > fiches individuelles ludiques portant sur la compréhension , l' anticipation et la vitesse de lecture ;
 - > variante au travail de base pouvant se placer en fin de séance.
- 2.4. logiciels de lecture de la valise pédagogique
 - > travail ludique portant selon le logiciel sur la vitesse de lecture, l' anticipation, la largeur du champ visuel, la mémoire immédiate, l' anticipation ;
 - > variante au travail de base à pratiquer régulièrement .

- 2.5. logiciel ELMO1 (A.F.L., Foucambert) (CE à CM)
 -> travail méthodique dans lequel le logiciel conduit chaque enfant individuellement à une meilleure efficacité en lecture à travers toute une batterie d'exercices dont les difficultés et le dosage sont en rapport avec le niveau atteint par chacun ;
 -> pourrait devenir l'outil de base, avec "Bien Lire à l'école" pour les enfants attendant qu'un poste de travail se libère, si un financement pour ce logiciel s'avérait possible.
- 2.6. salle de lecture avec livres, périodiques, poèmes, ...
 -> lecture plaisir et lecture communication : chaque enfant se choisit une lecture, dispose d'un certain temps pour lire, puis la présente au groupe (éventuellement à sa classe par la suite) sous forme d'un mini exposé avec possibilité d'en lire un extrait à voix haute , suivi de questions - réponses sur le texte ;
 -> variante au travail de base à pratiquer régulièrement.
- 2.7. textes divers + magnétophone
 -> travail d'oralisation avec écoute de la lecture puis reprise pour amélioration ;
 -> travail en marge des buts fixés pour l'atelier, étant de ce fait réservé à des cas particuliers à négocier (enfant présentant des difficultés importantes au niveau de la lecture orale) ; ce travail peut également être placé dans l'atelier expression.

Le rythme prévu au niveau de l'alternance des différentes activités au sein d'une tranche d'adaptation est le suivant :

- > 2 séances de travail de base ; 1 séance aux ordinateurs ;
- 2 séances de travail de base ; 1 séance en salle de lecture.

Ce rythme sera éventuellement modifié à l'issue de la première tranche de fonctionnement de l'atelier.

3. Atelier orthographe d'usage (règles d'usage) :

Buts :

- > connaissance claire des règles d'usage principales
- > développement du réflexe d'application spontanée de ces règles

Outils :

- 3.1. "ORTH" (Hatier) (CE1 et CE2 principalement)
 -> outil de base pour un travail d'orthographe conventionnel : (re)découverte de la règle à travers l'observation d'un ensemble de mots ou d'une situation de départ, formulation de la règle, exercices d'entraînement ;
 -> exercices de contrôle portant sur quelques règles revues suivis le cas échéant d'un travail individuel de consolidation des règles non encore intégrées.
- 3.2. logiciel "ORTH" (Hatier) (CE) tournant sur l'ordinateur de la classe
 -> variante ludique à utiliser principalement pour la consolidation individuelle de règles ;
 -> le logiciel ne porte que sur quelques règles ; son emploi ne peut donc être étendu à l'ensemble des difficultés à revoir.
- 3.3. fiches "SEDIDACTA" (Sedije) (CP à CE)
 -> variante ludique pour consolidations individuelles ;
 -> seules quelques règles sont abordées.
- 3.4. "Pour une orthographe sûre" (Robert) (CE)
 -> matériel déjà cité dans l'atelier phonèmes : peut servir ici de batterie d'exercices d'appoint pour consolidations individuelles.

4. Atelier grammaire (notions de base, syntaxe, orthographe grammaticale)

Buts :

- > intégrer les concepts grammaticaux de base (cf. programme)
- > maîtriser les relations qui existent entre les mots et les règles d'accord qui en découlent
- > avoir une syntaxe correcte dans les différents types de phrases étudiées.

Outils :

4.1. "Grammaire française" (Genouvrier - Gruwez) et "Travaux dirigés de grammaire" (Dascotte - Obadia) (CE1 et CE2) :

- > travail de base systématique en reprenant la progression proposée dans les manuels et en donnant la priorité aux exercices d'entraînement;
- > contrôles-révisions périodiques avec travail de consolidations individuelles, le cas échéant.

4.2. "ORTH", fichiers d'accord (PEMF) (CE et CM), "Pour une orthographe sûre", logiciel "ORTH", fiches "SEDIDACTA" :

- > outils de consolidations individuelles variés pour tout ce qui touche aux règles d'accord.

4.3. "Imprégnation grammaticale" (éd. Ecole) (CE) :

- > exercices structuraux oraux d'accompagnement en cas de formes syntaxiques mal intégrées (ex. : interrogation, négations, ...).

4.4. logiciels de grammaire de la valise :

- > variante ludique à utiliser épisodiquement ;
- > domaines abordés dans les logiciels : reconnaissance des groupes ainsi que certaines règles d'accord.

5. Atelier conjugaison (formes verbales, temps, accords)

Buts :

- > perception et maîtrise de la relation sujet - verbe sous leurs formes principales ;
- > maîtrise des formes verbales et des temps au programme des années scolaires antérieures.

5.1. "Grammaire française" (Genouvrier - Gruwez) et "Travaux Dirigés de Conjugaison" (Dascotte - Obadia) :

- > travail de base systématique en suivant la progression des manuels et en donnant la priorité aux exercices d'entraînement;
- > contrôles - révisions périodiques suivis le cas échéant de consolidations individuelles.

5.2. "ORTH", logiciel "ORTH", fiches "SEDIDACTA" :

- > matériel diversifié pour les consolidations individuelles.

5.3. logiciels de la valise pédagogique :

- > variante ludique pouvant être pratiquée périodiquement (1 séance toutes les 3 ou 4 séances) vu la bonne adaptabilité pédagogique des logiciels.

5.4. "Imprégnation grammaticale" (éd. Ecole) (CE)

- > exercices structuraux oraux permettant l'intégration de formes verbales à construction difficiles ou à syntaxe particulière.

6. Atelier expression (orale - écrite)

12. 7. Atelier numération (manipulations de nombres, rangements, comparaisons, composition, décomposition).

Buts :

- > notion de nombre, de groupement
- > ordre numérique (avant - après)
- > passage de la dizaine, de la centaine, des mille ,...
- > comparaisons entre les nombres
- > composition et décomposition des nombres

Outils :

7.1. Cahiers de numération (Nathan) (CE1, CE2, CM1 ?)

- > progression individualisée à partir des difficultés répertoriées lors de l' évaluation, servant de support pour les manipulations et d' exercices papier - crayon pour l' entraînement .

7.2. matériel de manipulation : math-cubes, abaqués :

- > manipulations en rapport avec les exercices du cahier en vue d' un "vécu" du nombre, du codage, ...

7.3. logiciels de numération tournant sur l' ordinateur de la classe :

- > (GS à CM2) dénombrement ; avant - après ;
- > (CP à CM2) lecture et écriture du nombre (passage du nombre écrit en lettres aux chiffres et vice - versa).

7.4. nombreux logiciels de la valise pédagogique (GS à CM):

- > dénombrements, comparaisons, encadrements, estimations, rangements ;
- > vu la diversité et la bonne adaptabilité pédagogique de ces logiciels , il est possible d' envisager une variante "nanoréseau" toutes les 2 ou 3 séances (en fonction de l' occupation de la salle) .

7.5. nombreux fichiers de maths , livrets programmés (PEMF) :

- > exercices plus ou moins ponctuels pour varier l' approche d' une difficulté (en cas de nécessité) .

8. Atelier calcul numérique (opérations, tables d' opérations) :

Buts :

- > maîtrise des tables opératoires
- > maîtrise de la pratique des opérations au programme
- > aptitude à estimer si le résultat trouvé est plausible au vu des ordres de grandeur

Outils :

8.1. cahiers d' entraînement au calcul^{mn} (Nathan) (CE1 , CE2)

- > progression individualisée en fonction des difficultés relevées lors de l' évaluation ;
- > exercices d' entraînement .

8.2. matériel de manipulation : math-cubes, abaqués :

- > vécu des notions d' addition, soustraction, multiplication, (division) ;
- > manipulation et vécu des mécanismes de retenues .

8.3. logiciel d' apprentissage des tables tournant sur l' ordinateur de la classe:

- > consolidation individuelle des différentes tables d' opérations .

8.4. cahiers de calcul (PEMF) et fiches diverses :

- > varier les exercices sur une même difficulté en cas de besoin .

9. Atelier raisonnement (sens des opérations, situations problèmes) ;

Buts :

- > développer l'aptitude à raisonner à partir d' une situation - problème (trouver un cheminement pour la résoudre)
- > développer la "créativité mathématique" (avoir des idées variées pour résoudre une situation)
- > savoir trier parmi les informations fournies dans un énoncé pour en tirer celles qui sont utiles
- > savoir choisir les opérations appropriées pour résoudre les situations

Outils :

9.1. cahiers d' entraînement aux problèmes (Nathan) (CP à CE2)

- > esprit des cahiers : un type de problème est exploré, résolu , puis d' autres situations similaires de difficultés croissantes sont proposées ;
- > le travail se fera à 2 ou 3 au stade de l' étude de la situation, puis en principe seul au moment du réinvestissement .

9.2. fichiers de problèmes (PEMF), livrets programmés (PEMF), situations FTC (PEMF), fiches et cahiers de divers autres éditeurs :

- > variantes pour reprendre des situations non encore maîtrisées ;
- > variantes à situations ouvertes .

Vous pouvez demander à François VETTER

LES GRANGES - GODEY - 70290 -PLANCHER BAS.

des documents et outils utilisés pour la gestion du temps mais aussi en évaluations

dans le cadre des ateliers définis ci-dessus.

Par exemple:

- Grille de signalement des enfants.
- Feuilles de suivi individuels (Plan de travail par ateliers et enfants).

Feuilles de bilan de période de soutiens.

Organisation de l'emploi du temps.

Envoyez nous aussi vos expériences...

ENTREES EN LECTURES

Colloque sur l'illettrisme

Organisé par l'I.C.E.M. - Pédagogie Freinet
et l'Ecole Normale des Batignoles - Paris

8-9 décembre 1990 à l'Ecole Normale des Batignoles

DES STATISTIQUES :

- 1 adulte français sur 5 est touché par l'illettrisme (sous une ou l'autre de ses formes).
- En Amérique du Nord et de plus en plus en Europe c'est un problème qui touche de 1 adulte sur 5 à 1 adulte sur 3.
- Près de 25% des élèves ont déjà des difficultés à la fin de la première année de scolarité obligatoire.
- En 6^{ème} 20% savent à peine lire.
- A 16 ans, 10% des jeunes quittent l'école sans aucun bagage scolaire et la plupart d'entre eux sont d'origine modeste.

EN QUOI L'ECOLE EST RESPONSABLE? PEUT-ELLE LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME?
QUELLES PRATIQUES SOCIALES SONT POSSIBLES HORS DE L'ECOLE?

L'ECOLE NE PEUT PAS TOUT ET N'EST PAS SEULE RESPONSABLE DE L'INSUCCES
SCOLAIRE ET DE L'ILLETTRISME.

Nous publions ci-après un compte-rendu de ces journées effectué par Janine CHARRON. Sachez que les actes de ces journées feront l'objet d'une publication dans un numéro spécial de MIGRANTS-NOUVELLES la revue du CEFISEM dont nous vous tiendrons bien sûr informés.

Ce compte-rendu ne traite pas de tous les ateliers du Colloque.

Evelyne CHARMEUX

"POUR EVITER L'ILLETRISME, APPRENDRE A COMPRENDRE"

Evelyne CHARMEUX est professeur d'Ecole Normale, elle travaille avec l'I.N.R.P.

Pour elle, la véritable responsabilité de l'illettrisme, il faut la chercher dans la formation des enseignants. Au début de l'obligation scolaire, le système ne souhaitait pas que tous les gens sachent lire.

Remise en cause de deux présupposés qui sont faux :

-- apprendre, c'est recevoir des choses qu'on n'aurait pas : aujourd'hui, on sait qu'apprendre c'est TRANSFORMER LES SAVOIRS QU'ON A (tous les élèves ont des savoirs).

-- croire que lire c'est reconnaître les mots d'un texte et que pour reconnaître les mots, il faut reconnaître les lettres et les syllabes est faux, lire au contraire implique un raisonnement, C'EST METTRE EN RELATION CE QU'ON VOIT ET CE QU'ON SAIT.

Les mots n'ont pas de sens en eux-mêmes, ils prennent sens dans le contexte (Pierre lit le livre - Pierre livre le lit). De même les mots n'ont pas de "nature" grammaticale, ils ont un "statut" grammatical (les avions - nous avions).

Si on associe lettres -----> syllabes, on aura connaissance des mots (ex : mo... moi...moin...moine ; nombreuses erreurs possibles).

C'EST FAUX, on ne commence jamais par déchiffrer, c'est la compréhension qui permet le déchiffrage.

Si on commence par le déchiffrage, on empêche aux enfants d'apprendre à lire. On n'enseigne jamais "la compréhension" : le métier d'enseignant est pourtant d'apprendre aux enfants A DONNER DU SENS à.. et non pas à leur apporter des conclusions toutes faites.

Ce qui est simple n'est jamais facile, ce qui est facile c'est ce que je connais.

Il est plus facile de lire un objet social vrai : pas de manuel mais des objets sociaux connus des enfants afin qu'ils transforment leurs repères confus en repères solides.

Apprendre à lire est plus compliqué qu'on ne le pensait :

- * compétences de repérage : type d'écrit, qui parle à qui...
- * compétences de raisonnement : l'enfant ne le fait pas spontanément.
- * compétences langagières
- * compétences perceptives : repérer vite, différences fines...

On a sans doute besoin de 6 ans pour apprendre à lire (de 2 à 8 ans), la Loi d'Orientation le prévoit.

Madame DE KAYSER

"APPRENDRE A LIRE NATURELLEMENT"

Elle rappelle l'importance de la vie coopérative, de la correspondance pour que l'enfant ait des raisons "affectives" pour que les mots s'inscrivent dans sa mémoire.

Démarches logiques d'appropriation du savoir lire/écrire :

- * comparaison très rigoureuse avec ce que l'enfant connaît.
- * production d'écrits permettant la découverte de règles de fonctionnement.
- * intensité de la recherche qui entraîne la mémorisation.
- * l'enfant découvre les règles du code quand il a eu connaissance d'un très grand nombre de mots.

Ce savoir est aisé s'il se construit progressivement : il faut donc donner le temps (la méthode naturelle le permet) pour que l'enfant construise le savoir à son rythme, et pour ne pas engendrer l'illettrisme.

Quelques extraits de la cassette vidéo présentée nous montrent des enfants attentifs faisant des comparaisons très précises de ce qu'ils connaissent et de ce qui est à découvrir. Ils ont tous l'air très motivés même si on remarque des différences. Ils écrivent seuls les lettres à leur correspondant ; la maîtresse les aide, les renvoie à ce qu'ils peuvent utiliser, leur écrit ce qu'ils ne peuvent écrire seuls.

Geneviève VERMES (Paris VIII psycholinguistique)
--

"PEDAGOGIE BILINGUE ET ILLETRISME"

Les enfants bilingues ont des difficultés uniquement lorsqu'il s'agit d'un bilinguisme minoritaire.

Bilinguisme et développement cognitif : dans le cas d'une langue minoritaire, la réflexion sur la langue ne peut avoir lieu. S'il s'agit d'une langue majoritaire, l'utilisation du langage décontextualisé est alors possible (activités ludiques avec la langue, comptines, récits, poésies...) Les activités réflexives sur la langue (sur lesquelles on s'appuie pour faire acquérir la lecture) s'élaborent de façon automatique. Le bilinguisme avec langue majoritaire permet à l'enfant de mesurer très rapidement ce qu'est une langue. Il y a donc intérêt à développer les pédagogies "bilingues" même si l'enseignant ne connaît pas la langue minoritaire, la langue de l'école peut alors devenir objet conceptuel.

Ne pas oublier que les enfants ont des différences énormes au niveau langagier, entre ce qu'ils entendent chez eux et ce qu'on leur demande à l'école. La grammaire est une activité intellectuelle dont les bases s'élaborent, sans doute vers 2-3 ans, par les pratiques orales, les activités langagières.

FORMATION DES ENSEIGNANTS ET LECTURE

Table ronde organisée par la directrice de l'E.N., Janou LEMERY (ICEM), Geneviève BOURAISSE (P.E.N. Français) et Gérard GENTIL (directeur du centre de Suresnes représentant l'O.C.C.E.).

Janou LEMERY assure depuis 1981 une sorte de compagnonnage au niveau de l'académie de Clermont.

Elle estime que les profs ne connaissent pas assez ce qui se fait à l'école maternelle et à l'école primaire en ce qui concerne les apprentissages. Elle pense qu'ils devraient connaître les recherches actuelles, les modèles interactifs d'apprentissages (Laurence LENTIN). Ils ne connaissent pas toujours l'importance de la variété d'écrits à proposer aux enfants.

Elle pense que les remédiations sont installées comme des filières. Il y a alors risque d'enfermement dans des groupes de niveau homogène. Il ne faut pas oublier les activités créatives dans le groupe, qui sont des médiateurs d'apprentissage individualisants. Il serait également nécessaire de s'informer et de pratiquer des techniques pédagogiques faisant appel à des niveaux différents, se familiariser avec l'évaluation formatrice.

Les stages en réseaux (permettant de retrouver les gens) et en continu (une fois par mois par exemple) permettent de ne plus être seul, de se fabriquer des outils, de faire des bilans.

Geneviève BOURAISSE : Tout le monde a l'air d'accord et pourtant, cela ne change pas. La formation est sûrement à revoir : nécessité de l'alternance mais c'est toujours trop rapide, on n'a pas le temps d'analyser certaines séquences.

Gérard GENTIL : Il est nécessaire de prendre en compte tout le corps social. La "méthode" Freinet est une forme de vie dans l'école avec l'idée qu'on peut faire progresser tout le monde.

Ne jamais séparer lecture et écriture.

QUELLE LECTURE POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ?

Présentation : ; Gérard CHAUVÉAU est chercheur à l'I.N.R.P., service du C.R.E.S.A.S. (problèmes de l'échec scolaire) depuis 10 ans. Il fait aussi des interventions auprès des collectivités locales.

Définitions :

Analphabétisme : mot introduit vers 1876, illettrisme est utilisé à partir de 1960.

1876 : Analphabète : celui qui ne sait pas signer son nom.

1960 : Analphabète : celui qui ne peut comprendre un petit texte faisant appel à son univers familial.

1980 : Illettré : celui qui ne sait pas remplir un C.V.

On demande donc beaucoup plus maintenant qu'avant, même qu'en 1960.

Voir aussi les préfaces des livres de lecture CE2. Aujourd'hui l'enfant lecteur doit être compreneur : c'est seulement depuis 1985 que la définition de la lecture se fait en termes de compréhension.

LIRE : définitions du Petit Larousse

Vers 1850, lire c'est connaître les lettres et les assembler,

En 1987 ou 1988, lire c'est prendre connaissance d'un texte (et on voit apparaître le terme d'illétrisme).

ILLETTRISME : premières manifestations au CP entraînant marginalisation et exclusion : à la fin du CP, 25 % des enfants sont signalés en difficulté de lecture par les enseignants.

Des études du C.R.E.S.A.S. montrent qu'à l'entrée au CP, il y a environ 25 % d'enfants à risque d'illettrisme : enfants qui dans leur milieu ou dans leur histoire pré-élémentaire ont eu moins d'expériences culturelles concernant la lecture et l'écriture que les autres. Certains ont déjà 4 ou 5 ans de pratique de la chose écrite, d'autres presque rien. Il y a aussi des différences liées à l'école maternelle.

CONDITIONS POUR QUE LES ENFANTS DEVIENNENT LECTEURS :

Une enquête du C.R.E.S.A.S portant sur 5 classes, 50 enfants environ de milieux plutôt populaires montre que pour devenir LECTEUR, l'enfant doit s'approprier les fonctions de l'écrit (imagination, formation, information, communication).

A la fin de la maternelle, l'enfant devrait donc être capable de développer un projet personnel de lecteur.

DEBAT : en fait les participants à cette conférence étant d'accord avec les idées développées par Gérard CHAUVÉAU, celui-ci est surtout amené à compléter l'exposé de celles-ci.

-- Faire attention à faire participer TOUS les enfants au mouvement de développement de l'écrit à l'école maternelle (surtout les populations défavorisées dans ce domaine). La pédagogie ne peut être qu'à caractère culturel.

-- Trois pistes pour les CP :

a) Les objectifs doivent rester les mêmes au CP ; ne pas attendre le CE1 pour apprendre à lire. Penser aussi qu'un enfant n'apprend pas à lire qu'à l'école : actions culturelles en dehors de l'école, de qualité (A Colombes, 5 enfants pour 1 adulte)

b) Les deux premiers mois au CP sont décisifs : penser au "bain d'écrit, séjours lecture / écriture 2 semaines environ, classes lecture en début d'année.

c) L'enfant apprend à lire en interaction avec les personnes qui lisent et écrivent : penser à l'aide des grand-mères auxiliaires pédagogiques à certains moments.

En 1959, le CP avait une fonction sociale, 65 % des enfants ne voyaient jamais le Collège. Il fallait sélectionner dès le CP. Aujourd'hui, on demande de multiplier le rendement par 3 : il faudrait plus de personnel au niveau des CP : penser à y envoyer normaliens, étudiants, éducateurs en stage.

QUELLE PEDAGOGIE DE LA LECTURE A LA MATERNELLE ?
--

Gérard CHAUVÉAU

Jacqueline GUEGAN, conseillère pédagogique,
Marie Françoise JEANJEAN, Intitutrice section des petits en ZEP, à
Nanterre.

Présentation du groupe LIRE 92 (Liaison Interactive de Recherche sur
l'Écrit) où une vingtaine d'institutrices travaillent autour de Gérard
CHAUVEAU.

Jacqueline GUEGAN : les représentations mentales des enfants sont
disparates dès la petite section. Travail à faire quand on connaît
l'importance des représentations pour les démarches d'acquisitions.

Qu'est-ce que la culture écrite pour un enfant de trois ans ? Que
présenter à de petits enfants pour les amener à avoir un projet de
lecteur.

La réflexion porte sur le choix d'un objet culturel qui n'inquiète pas
les familles. Le groupe avait d'abord pensé au journal mais celui-ci
est apparu trop fonctionnel.

Après des travaux à la Maison du Conte, le groupe découvre
l'importance des histoires, culture orale liée à l'écrit.

On décide donc de faire entrer les enfants dans le monde des
histoires, de faire assimiler aux enfants un petit nombre d'histoires
pour comprendre les fonctions de l'écrit.

Pour les rendre actifs par rapport à la culture écrite, on envisage de
les faire créer leur propres histoires.

Le travail se fait avec un petit groupe d'enfants (4 ou 5) pour la
rédaction et la construction du langage écrit.

L'adulte a un rôle important :

** Choix des histoires

*** Faire entrer les enfants dans l'histoire

**** Retrouver la trame forte dans l'histoire (les enfants sont
souvent arrêtés dans l'histoire de façon affective)

***** Accueil des impressions. ...Et après ... ? Structuration de la
pensée de l'enfant.

Le but est que, au moment du CP, les enfants entrent mieux dans les
textes.

Marie Françoise JEANJEAN parle de sa façon de procéder.

Au début 4 ou 5 livres dans la classe. Ensuite on pourra aller voir
plein de livres.

Histoires choisies :

exemple : une avec une image négative du loup (les trois petits
cochons),

une avec un image positive du loup (Marlaguette)

Utilisation possible de plusieurs versions d'une même histoire.

Production d'écrits : tout d'abord on fabrique des personnages pour
mimer les histoires, puis certains enfants ont envie de "faire comme
si", on écrit alors l'histoire.

Le texte est écrit sur une feuille accrochée au tableau : on raye, on
cherche pour que le texte ait un sens... Quand les enfants ont du mal
à trouver une suite (ou ne sont pas d'accord), on fait dessiner la
suite.

Le texte élaboré, on le donne à lire aux ASEM, aux parents, aux élèves

du CP, on le publie dans le journal.

DEBAT : pour bien faire saisir à l'enfant ce qui est du domaine du réel et du domaine de l'imaginaire, on commence par produire des histoires qui ont à voir avec la vie de l'enfant.

Gérard CHAUVEAU intervient pour préciser qu'il n'y a rien de moins scolaire que les histoires pour les enfants, que l'école maternelle doit faire de la diffusion culturelle de haut niveau mettre en place une dynamique culturelle dans les familles où elle n'existe pas.

L'école maternelle peut lutter contre l'illétrisme dans ces conditions (et pas uniquement en utilisant des écrits fonctionnels, genre pot de yaourt).

CONCLUSION

Ce colloque m'a paru très dense, frustrant évidemment, mais il m'a conforté dans ce que je pensais déjà :

- Apprendre à lire, c'est difficile !
- La "méthode naturelle" en motivant les enfants et en leur donnant le temps de travailler et découvrir à leur rythme est certainement celle qu'il faut utiliser.
- Beaucoup de choses sont déjà jouées à l'entrée au CP et même à l'école maternelle, il faudrait pouvoir agir avant.
- Cela me donne envie d'aller travailler à l'école maternelle pour voir comment mettre en place ce projet de lecteur.

J'ai appris l'importance de l'imaginaire dans l'accès à l'écrit (même si je le soupçonnais un peu) pour rapport au fonctionnel. J'ai mieux compris les difficultés des enfants ayant une déficience intellectuelle pour entrer dans le monde de l'écrit.

J'ai l'impression qu'un colloque comme celui-ci est le début de quelque chose à mettre en place. Il ouvre des pistes de travail. A nous de voir si nous pourrons les suivre.

Janine CHARRON

STRASBOURG
Octobre 1991

■ **Education spécialisée**

Du 6 au 11 octobre 1991, à Strasbourg, le BICE organise un colloque sur la formation des formateurs d'éducation spécialisée autour du thème suivant :
« Pour une formation renouvelée : éducation et développement, éthique et culture ».

BICE .

19 rue de VARENNE

75007 PARIS

Intervention de Jean ROUCAUTE.

Journées d'Etudes de Carmaux - Mai 91

COMMENT PERSONNALISER NOS LECTURES :

Beaucoup d'entre nous sont déstabilisés lorsque nous lisons des ouvrages scientifiques et surtout des Sciences de l'Education ! Face à leurs critiques, nous ne savons que répondre soumis à une sorte de complexe d'infériorité. Il importe donc de se donner :

UNE GRILLE DE LECTURE

Qu'est ce que je peux tirer de ce livre ?

des LOIS :

Il faut d'abord déterminer quelle est la compétence de l'auteur: un biologiste, par exemple, m'informera sur les lois de la biologie. Mais s'il parle pédagogie, je refuse ses idées: il n'y connaît rien, il n'en a ni la formation, ni la pratique!

des FINALITES :

Quel but assigne-t-il à la pédagogie ? il est parfois très flou et quand il est très net : est-ce qu'il le poursuit ? sommes nous d'accord avec ?

Par exemple, l'instruction publique de Jules Ferry voulait faire de bons soldats, des ouvriers rentables ...!

des MOYENS :

Quels moyens propose-t-il, fondés sur quels invariants ? Qu'y a-t-il de NATUREL ? quels sont les outils, les techniques, les procédures proposées ? Comment les combine-t-il ?

un SYSTEME :

Il y a de nombreux moyens et chacun a sa perversité. Il faut donc en intégrer plusieurs, a fin de compenser globalement leurs défauts.

Certaines conditions peuvent empêcher l'emploi de telle technique, amis on doit pouvoir en trouver d'autres, formant un ensemble différent mais cohérent, poursuivant les mêmes finalités.

des CRITIQUES :

Un universitaire a beau jeu de donner mauvaise conscience à un enseignant, encore faudrait il qu'il puisse proposer une alternative.

Souvent les chercheurs se focalisent sur un point précis dont ils répertorient les dangers dans toutes les pédagogies (et pas seulement dans la P.F !). Ils ne tiennent aucun compte des pratiques compensatoires qu'ils considèrent comme extérieures à leur étude !

Ainsi leurs critiques sont JUSTES , mais de mauvaise foi

Cette grille permet d'aborder la lecture d'ouvrages, sans se laisser déstabiliser.

On peut l'utiliser notamment dans des CERCLES de lecture (par exemple, dans le cadre d'un groupe départemental). Chacun lit le livre et , en réunion, expose en commun ses réactions pratiques à ce qui a été lu.

COMMENT PERSONNALISER NOS RELATIONS :

La nouvelle organisation de l'enseignement primaire (les CYCLES) va nous obliger à coopérer directement avec nos collègues : ce sera difficile !

Notre principe : transférer dans notre propre pratique ce que nous demandons à nos élèves pour personnaliser leur travail.

Comment critiquer directement une pédagogie.. dont nous serions le meilleur produit... ! Et si cette critique est vraie, c'est que nous sommes des ratés et le problème c'est : comment NOUS réparer .

Nous voulons des enfants COOPERATIFS, le sommes nous ?

Un projet obtenu démocratiquement est voué à l'échec :

- la majorité n'a pas totalement conscience de sa décision;
- la minorité, par réaction revancharde, aura tendance à le saboter.

LA DEMOCRATIE EST AINSI L'INVERSE DE LA COOPERATION

Si l'on veut changer un collègue, se rappeler qu'

ON NE FAIT PAS BOIRE UN CHEVAL QUI N'A PAS SOIF

Il faut donc attendre que les collègues soient des solliciteurs. Se faire désirer est toujours une bonne tactique !

Se souvenir de la loi psycho-sociologique, la pyramide de MASLOW :

- se sentir en sécurité, ne pas donner à l'autre le sentiment qu'il est coincé, qu'on fait pression sur lui.
- sauvegarder la dignité. Ils sont diplômés, ils sont conscients de leur savoir et ne supportent pas la critique.

J'AI RAISON MAIS VOUS N'AVEZ PAS TORT

Ne les critiquer - ni vis à vis de leurs élèves
- ni vis à vis d'eux-mêmes.

Au lieu de se centrer sur leurs défauts, s'ingénier à toujours trouver leur POINT FORT que l'on pourra intégrer comme complémentaire dans un travail d'équipe.

RECHERCHER CE QU'ILS ONT DE PLUS QUE MOI POUR COOPERER AVEC MOI.

Ce qui caractérise le plus la Pédagogie Freinet, c'est le MATERIALISME pédagogique, ce sont les OUTILS.

Imposer des DEVOIRS aux collègues, par un vote institutionnel ou par appel à la hiérarchie, risque de nous faire donner rapidement le rôle de bouc émissaire.

En leur présentant nos outils, qui leur donneront des POUVOIRS, nous les aiderons à résoudre les problèmes dont ils souffrent.

Promouvoir des PROJETS dont on peut voir le bout. Pas de programme monumental : la politique des petits pas.

Avec une structure en forme de réseaux s'établiront des collaborations ponctuelles plus faciles et où il sera aisé de jouer le rôle apprécié de médiateur.

On peut amorcer une DISCUSSION sur un ou deux points à partir de livres tels que :

- COMMENT DEMARRER EN P.F ? (I.C.E.M)
ou - POUR UNE METHODE COOPERATIVE D'EDUCATION
(O.C.C.E)

Mais savoir :

1. que les livres sont la pointe doctrinale, donc nettement en avance sur l'adhérent de base : ne pas en attendre un consensus immédiat.
2. que chacun a son propre cheminement et peut atteindre le même objectif par des voies différentes, ce qui n'empêche pas des intersections où l'on puisse collaborer.
3. que chaque mouvement a son jargon : il faut apprendre à se traduire mutuellement pour se comprendre.
4. qu'il faut d'abord changer notre propre regard sur l'autre, si l'on veut que l'autre change de regard sur lui-même.

QUESTION : L'AUTRE PEUT-IL CHANGER ?

De toute façon, nous changeons et, dès 35 ans, nous commençons à dégénérer biologiquement, mentalement, intellectuellement ...

Bien des exemples historiques montrent le renversement d'opinions, de comportements : avortement, éducation sexuelle...

Le seul moyen qu'on ait d'orienter positivement l'évolution d'autrui, c'est de lui offrir de nouveaux pouvoirs. Sa personnalité pourra changer ... sans qu'il nous en veuille.. à condition de ne pas attendre de lui qu'il nous dise merci ! (personne n'aime ça)

Quand la communication semble coupée, ce n'est jamais totalement vrai. (Rien ici-bas n'est parfait...!)

Et si l'autre vous fait des vacheries, c'est encore de la communication. Il faut réagir par le PAR-DON, c'est à dire en donnant. Répondre par une coopération, à SA difficulté le fera hésiter à continuer son opposition.

Ceci n'est possible que si nous avons une certaine FORCE en nous. Force que nous pouvons avoir lorsque nous sentons une INSTITUTION comme l'I.C.E.M derrière nous.

Jean MERIC

Repertoire des Ecrits 1990-1991

1) LECTURE

Conférence débat Ecrit et Pouvoir	Pierre YVIN -N°172- Sept 90
Organisation du travail en lecture	Didier MUJICA -N°177- Fev 91
Déchiffrer n'est pas lire	Jean MERIC -N°179- Avr 91
Un chantier lecture écriture	Adrien PITTION ROSSILLON -N°180- Mai 91
C.R. Entrées en lecture	
Colloque sur l'illettrisme	Janine CHARRON -N°182- JUI 91

2) ORGANISATION DE LA CLASSE - DECLOISONNEMENT

Des "LEGO" dans un classe d'I.M.E.	Janine CHARRON -N°172- SEPT 90
Les sorties scolaires	Brigitte DETHALE -N°181- JU 91

3) MATHS

La corde à treize noeuds	Jean MERIC -N°182- JUI 91
--------------------------	---------------------------

4) FRANCAIS, EXPRESSION ECRITE, EXPRESSION ORALE

Le Français comme langue de communication (BD)	-N°172- SEPT 90
Orthographe	Ouardia NAIT SAADI -N°174- NOV 90
Un chantier lecture écriture	Adrien PITTION ROSSILLON -N°180- MAI 91

5) VIE COOPERATIVE, AUTOGESTION, CONFLITS, EQUIPES PEDAGOGIQUES

Essai de classification phylogénique d'enfants kinétiques	Patrick CHRETIEN -N°172-SEPT 90
Pour une co-évaluation	Pierre YVIN -N°174- NOV 90
Démarrer avec ASMAA	Catherine JAOUEN -N°175-176- DEC-JAN 91
Echelles de couleur et plan de travail	Maryvonne CHARLES -N°175-176- DEC-JAN 91
Jean Loup l'Aboyeur	Michèle BIECHY -N°175-176- DEC-JAN 91
Cinquante parents par an !	Adrien PITTION ROSSILLON -N°175-176- DEC-JAN 91
Karine ou le réseau d'aides prématuré	Nicole CONNES-Michel ALBERT -N°177- FEV 91
Les conflits dans une classe	Didier MUJICA -N°178- MARS 91

6) EDUCATION PROFESSIONNELLE

L'enseignement professionnel en SES	Elisabeth ABEL -N°172- SEPT 90
-------------------------------------	--------------------------------

P.E.I. du Dr FEUERSTEIN	Ann'Marie Djeghmoum -N°175-176- DEC-JAN 91
P.F. , pédagogie populaire ? Karine ou le réseau d'aides prématuré	Serge JAQUET -N°177- FEV 91 Nicole CONNES, Michel ALBERT -N°177- FEV 91
Autisme, maladie ou Handicap ?	Ann'Marie Djeghmoum -N°179- AVR 91
P.F. pédagogie populaire ? réponse de réponse de au second degré P.F. Freinante ? réponse de P.F. pour qui ? Oui, mais..	Michel ALBERT Paul LE BOHEC Catherine MAZURIE Luis GOUCHA JORQUE François VETTER Monique MERIC -N°180- MAI 91
Guadeloupe : AIS et P.F.	Patrick ROBO, Christian RIEUSSEC -N°180- MAI 91
Stage CSF/ Moniteurs aidant aux devoirs CR	Serge JAQUET -N°181- JU 91

 17) INSPECTION

 18) ENTRAIDE PRATIQUE

Trucs ficelles		-N°178- MAR 91
Dessins géométriques 2ème série	IBREM 67	-N°178- MAR 91
Vient de paraître: de la poésie à l'école	CPE	-N°180- MAI 91

 19) VIE EN ETABLISSEMENT

 20) AUDIOVISUEL

Nous, on va au petit cinoche	Michel FEVRE	-N°174- NOV 90
------------------------------	--------------	----------------

 21) NOTES DE LECTURE

"Histoires de lettres" Marina Yaguelo	Adrien PITTION ROSSILLON -N°174- NOV 90
"Sous le signe du lien" Boris CYRULNIK	Michel ALBERT -N°175-176- DEC-JAN 91
"Guerre du golfe" "Trés tôt"	
"Organisation et gestion de l'E.N." René PERIE	
"La législation du système éducatif français" Raymond OCTOR	Marie Noëlle FROIDURE -N°180- MAI 91

 22) DECOUVERTE DU MILIEU, EVEIL, VOYAGES, CLASSES TRANSPLANTEES

 23) ECHOS DE LA COMMISSION

Infos

-N°172- SEP 90

Comment aider J magazine		-N° 172- SEP 90
Secteur Echange et Communication		-N° 172- SEP 90
Prévention des échecs : circuit		-N° 173- OCT 90
Infos diverses	Didier MUJICA	-N° 173- OCT 90
Pour aller plus loin	Serge JAQUET	-N° 173- OCT 90
Infos commission E.S.	Janine CHARRON	-N° 174- NOV 90
Avenir des classes de perf.		
Lancement d'un circuit	Michel FEVRE	-N° 174- NOV 90
Evaluation, outils		
Lancement d'un circuit	Michel FEVRE	-N° 174- NOV 90
Circuits de la Commission E.S.		-N° 175-176-
et propositions de travail		DEC-JAN 91
Débat sur ACTI (évaluation)	Didier MUJICA	-N° 175-176-
Dossier Evaluation-Outils		DEC-JAN 91
Journées d'Etudes ICEM		-N° 179- AVR 91
La commission ES aux JE - Projet		-N° 179- AVR 91
La commission ES aux JE - CR	Michel LOICHOT	
	Janine CHARRON	-N° 181- JU 91
Le congrès ICEM de Villeneuve		
d'ASCQ Août 1991		-N° 181- JU 91

24) DIVERS

L'école de VENCE continue	Pierre YVIN	-N° 172- SEP 90
L'échec scolaire n'est pas fatal		
Extrait Evènement du Jeudi		-N° 173- OCT 90
Commission Droits de l'enfant	Jean LE GAL	-N° 174- NOV 90
"Le B-A, BA de F. DOLTO"		
Extrait Evènement du Jeudi		-N° 174- NOV 90
Droits de l'enfant : Appel	Jean LE GAL	-N° 175-176-
Qu'en pensez-vous ?		
Un écrit d'enfant	Patrick BARROUILLET	-N° 175-176-
Colloque Bordeaux : P.F	Janine CHARRON	-N° 175-176-
Souscription "Conte du		-N° 175-176-
BURKINA-FASSO		DEC-JAN 91
C'est vrai qu'il va y avoir		
la guerre ?		-N° 177- FEV 91
Télégramme ICEM pour la paix		-N° 177- FEV 91
Salon des apprentissages		
personnalisés. NANTES	Janine CHARRON	-N° 177- FEV 91
Du texte de la convention des		
Droits des enfants à son		
application	Pierre YVIN	-N° 178- MAR 91
P.F. une éducation à la paix	Pierre YVIN	-N° 178- MAR 91
La guerre, notre opinion par		
les enfants de Borniche	Michel LOICHOT	-N° 178- MAR 91
Droits des enfants - biblio -		-N° 179- AVR 91
Droits des enfants	Pierre YVIN	-N° 180- MAI 91

Ce répertoire des Ecrits de Chantiers
a été effectué par Serge JAQUET

MERCI à LUI .

LA CORDE A TREIZE NOEUDS

- = 0 = -

Les plantations de vergers se font à intervalles réguliers et selon des alignements perpendiculaires difficiles à réaliser.

Voici une solution élégante, qui permet une pratique aisée, mais aussi une exploitation en géométrie: triangles équilatéraux, théorème de Pythagore, symétries etc...

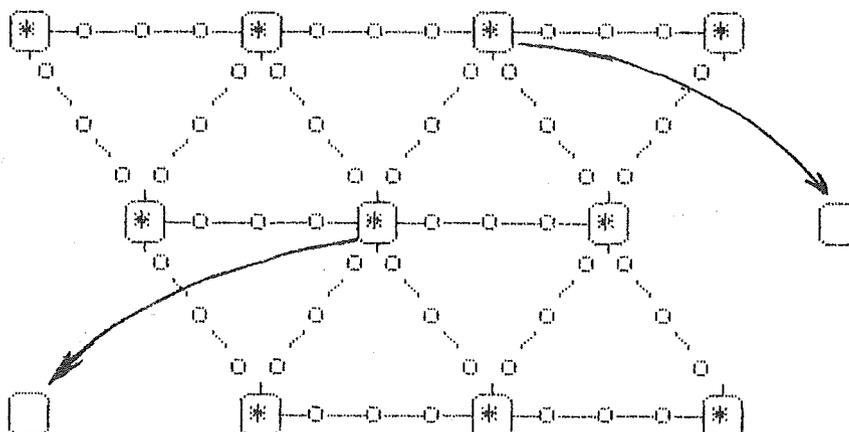
L'APPAREIL :

Pour un intervalle moyen de 5 mètres entre arbres fruitiers, on fabriquera un cordeau de 15 mètres. Les 13 noeuds seront espacés de 1,25 m et détermineront 12 intervalles.

Donc, prendre plus de 15 mètres de corde, à cause des noeuds. On peut, pour faciliter la fixation, inclure un anneau métallique dans chaque noeud.

UTILISATION :

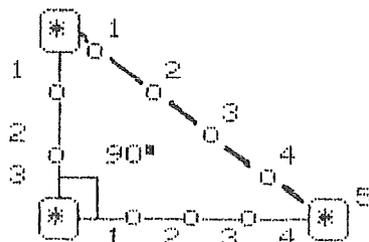
On tend le cordeau en triangle de 4 intervalles de côté. Lorsque les deux premiers emplacements sont marqués, l'autre sommet situera le troisième.



On dégage l'un des anneaux et en le faisant passer par-dessus on fixe, de proche en proche la place des suivants. On obtient un QUINCONCE parfait.

ANGLE DROIT :

En piquetant à 3 puis 4 et 5 intervalles on forme un triangle rectangle dont on peut utiliser l'angle droit.



Source: Paul MORAY
in ECOVERGER
Editions C.I.E.P.A.O